

Formations au Sudoc

Formation aux réseaux : *Sudoc, Alsace, Eucor...*

L'UHA – Université de Haute-Alsace – se partage entre Mulhouse et Colmar. Cette toute jeune université a franchi «le cap des 8 000» étudiants en 2003 – Voir «Réseaux en Alsace» dans le n° 30 d'*Arabesques*. Son service commun de la documentation a intégré le **réseau du Système universitaire de documentation** en décembre 2001.

Densité et qualité

La formation au module *Supeb de WinIBW*, que j'ai suivie le 28 mars dernier à Montpellier, à l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, a été enrichissante mais dense.

J'avais parcouru, au préalable, une bonne partie du support de formation disponible en ligne, sur le site web de l'ABES, ce qui m'a permis d'assimiler sereinement le contenu du stage.

J'ai apprécié la qualité de cette formation tout à la fois synthétique et pratique ;

plusieurs exercices nous étaient proposés. Ce module m'a séduite par sa simplicité, les données bibliographiques étant automatiquement transférées dans la grille PEB de saisie.

Ce qui m'a semblé, en revanche, bien moins évident est l'assimilation des multiples commandes d'impression. C'est en définitive par la pratique, seule, que je pourrai apprécier cet outil de travail toujours davantage sollicité au sein du **réseau du Système universitaire de documentation** – et aussi du «réseau EUCOR», la **Confédération européenne des universités du Rhin supérieur**.

* L'EUCOR – Confédération européenne des universités du Rhin supérieur – franchit les frontières en réunissant **Bâle, Fribourg, Karlsruhe, Mulhouse et Strasbourg**.

** Merci Sophie – ndlr

Encore un mot ! J'ai eu plaisir à écrire ces quelques lignes pour une revue** présentée avec goût et professionnalisme.

S. Taesch

s.taesch@uha.fr

Sophie Taesch ☎ 03 89 20 23 50
📠 23 67 - Section de Colmar du SCD

Guy Schultz, président de l'Université de Haute-Alsace
Philippe Russell, directeur du service commun de la documentation
SCD ☎ 03 89 33 63 60 📠 63 79 📧 8 rue Frères-Lumière 68093 MULHOUSE CEDEX

Le Sudoc... au Collège de France !

Astérix et Obélix, en route vers Lutèce à la recherche d'une nouvelle serpe d'or pour le druide Panoramix, sont-ils passés devant ce qui allait devenir un jour le Collège de France ?

Sans trop s'appesantir sur la «*concordance des temps*», à cent ans près, Astérix et Obélix auraient pu venir se délasser dans les «Thermes de l'Est» sur lesquels furent fondés les différents bâtiments successifs de l'actuel Collège de France. Situés à la croisée du *cardo maximus* et du *decumani* – nos actuelles rue Saint-Jacques et rue des Écoles – et construits au début du II^e siècle, ils semblent toutefois avoir été précédés par de modestes habitations et toute sorte d'ateliers de bois de charpente, de menuiseries, d'enclos où l'on élevait cochons et volailles et dont on a retrouvé les couches, comme sur toute la Montagne Sainte-Geneviève. Quelques siècles plus tard, au sein du Quartier latin, des collèges sont créés pour héberger des jeunes gens «méritants», mais aussi pour

abriter les cours que dispensent les «maîtres» aux «escoliers». Du collège de Tréguier – et de Léon – fondé en 1325 et de celui de Cambrai fondé en 1348, il ne reste aujourd'hui plus grand-chose d'original dans ce qui est devenu, beaucoup plus tard, le Collège de France.

La bibliothèque n'abrite aucun livre

À l'instigation de Guillaume Budé, alors «Maître de Librairie», François I^{er} crée en 1530 les premiers «lecteurs royaux». Mais jusqu'à la livraison de la première tranche de travaux en 1634, point de locaux pour cet enseignement ouvert à tous, gratuit et donné en français. Au XVII^e, les professeurs du Collège royal enseignent dans deux salles, **les auditeurs bravent les intempéries**, la bibliothèque n'abrite aucun livre et **les étrangers s'interrogent** sur l'avenir de ce qui représente le fleuron du savoir

de la France. Louis XV, négligeant la virulence des polémiques nées au sein de l'Université de Paris, apporte enfin cette reconnaissance tant attendue, légitimée par des moyens conséquents et en 1778, l'ensemble est achevé sur les plans de Chalgrin.

120 000 volumes

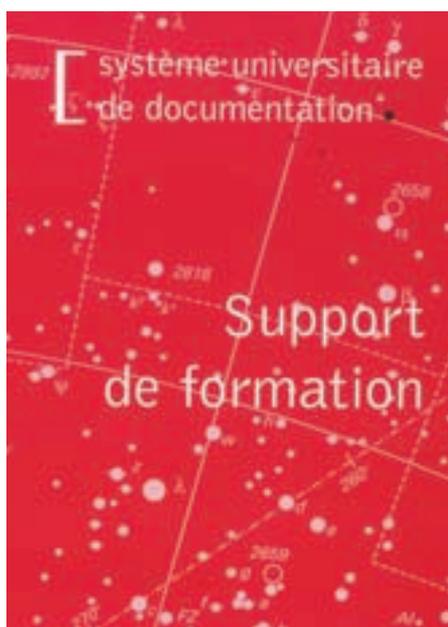
Au XIX^e siècle, le Collège de France, maintient sa réputation au plus haut grâce à des professeurs qui ont pour nom **Champollion, Michelet, Say, Coste, Quinet, Chasles**, etc. Son développement architectural est confié à Paul Letarouilly.

Mais il faut attendre 1994, la fin du XX^e siècle, pour que soient réveillés les vestiges archéologiques du Collège de France et rénovés les espaces dévolus à la sagesse et aux sciences. Un autre «François» en a décidé ainsi, convaincu par André Miquel, alors administrateur du Collège et dont nous reconnaissons tous la parfaite connaissance de notre métier.

C'est une bibliothèque de près de 120 000 volumes qui se redéploiera aussi dans ces nouveaux locaux.

Sudoc et... BULAC, EHESS, ENS, EPHE, IEP, SCD, S^{te}-BARBE, U3M...

Pendant un trop long sommeil en caisses, maints projets ont éclos, en particulier celui d'intégrer le catalogue collectif du Système universitaire de documentation, le Sudoc. C'est ainsi que l'équipe de la bibliothèque générale du Collège de France s'est retrouvée à Montpellier, pour la première formation du deuxième cercle. Les avis sont unanimes : la formation reçue y fut remarquable. Dans un groupe assez divers, où se côtoyaient des envoyés de bibliothèques de services communs de la documentation, d'instituts d'études politiques, de l'École pratique des hautes études, de l'École des hautes études en sciences sociales, de la **Mission U3M** – Université du III^e millénaire –, du **Quai Branly – Arts premiers** –, de l'École normale supérieure de Lyon, de la **BULAC – Bibliothèque universitaire de langues et de civilisations** – et de **Sainte-Barbe – future bibliothèque interuniversitaire**



Dans le Support de formation : les procédures de catalogage

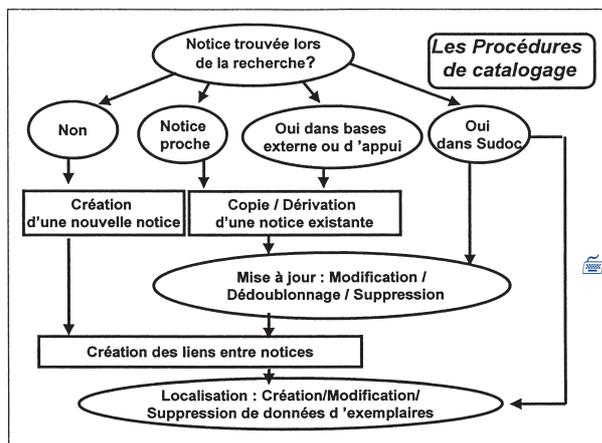
de 1^{er} cycle –, dans ce groupe donc, nous avons apprécié la maîtrise de nos formateurs, leur sens pédagogique, leur écoute, leur patience, leur connaissance de l'outil. Nous avons découvert les charmes de Winnie, les mystères du guide méthodologique, nous avons appris à **parler le CRE et CHE MTI, parfois le BAL**. La baguette magique et les macros nous réserveront sans doute encore mille facéties. Et nous apprendrons à ne pas hurler en perdant toutes nos modifications... Maintenant y a plus qu'à... n'est ce pas ? Par quoi commencer ? **La réponse immédiate est... la localisation**. Le travail est déjà fait, solution paresseuse certes. Mais très vite le Collège de France en arrivera à de réelles créations de notices car il y a fort à **parier qu'une part non négligeable de ses fonds assez anciens soit unique**, sans parler des fonds spécifiques issus des enseignements de Vendryes (linguistique et monde celte), Dumézil (langues diverses), de Marcel Bataillon, etc. et ceux tout à fait exceptionnels de la **Bibliothèque byzantine**, associée au Collège de France et embarquée pour le même voyage.

Quant à la *Réserve*, elle accueille près de 1 500 ouvrages à la fois littéraires et scientifiques, qui constituent le fonds ancien du Collège avec, entre autres, une cinquantaine d'ouvrages **originaux d'avant 1600**, parfois annotés de la main des auteurs, premiers «lecteurs» et «professeurs royaux»: Cinqarbres, Paradis, Guidacerio, Vatable, Danès, Jacques Toussaint, Postel, Ramus (Pierre de la Ramée), Finé, Pavie... sans parler des remarquables ouvrages scientifiques des XVII^e, XVIII^e et XIX^e d'auteurs prestigieux tels La Hire (1640-1718) ou Claude Bernard (1813-1878), ouvrages provenant des bibliothèques ou laboratoires de Berthelot, d'Arsonval ou de Marey...

L'archéologie est une des composantes les plus représentatives des enseignements au Collège de France. Nos professeurs ne se nomment pas Indiana Jones et sans avoir connu d'aussi rocambolesques aventures, leurs fouilles et leurs découvertes sont tout aussi passionnantes. Vouloir les énumérer tous est impossible, en choisir quelques-uns serait une offense pour les autres. Mettre à leur disposition la documentation nécessaire est **notre travail** quotidien, enrichir **notre fonds** de leurs ouvrages est **notre grand bonheur**, le faire savoir est **notre ambition** grâce au Système universitaire de documentation...

M.-R. Cazabon

marie-renee.cazabon@college-de-france.fr



Jacques Glowinski, administrateur du Collège de France

<http://www.college-de-france.fr>

11 place Marcelin-Berthelot 75231 PARIS CEDEX 05

Bibliothèques 52 rue Cardinal-Lemoine 75231 PARIS 05

Catalogues <http://quinet.college-de-france.fr>

Marie-Renée Cazabon, directrice de la bibliothèque du Collège de France

☎ 01 44 27 17 92 📠 11 70

Catherine Pigioli, directrice de la Bibliothèque byzantine – Grand établissement du MJENR – DES - SDBD

☎ 01 44 27 17 97 📠 11 70